

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE MEIGANGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA COUNCIL

ADDITIF N° 001 /AD/C-MGA/CIPM/2026 du 16 AVR 2026

Relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-MGA/CIPM/2026 du 25-03-2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PULIQUE DE DANA (LOT N°01) ET KPOCK-KO (LOT N°02)

Article 1^{er} : Les dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscit   sont modifi  es ainsi qu'il suit :

A- Avis d'Appel d'Offres

AU LIEU DE :	LIRE :
<p>Article 14. Crit��res d'��valuation</p> <p>14.1. Les principaux crit��res ��liminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'absence d'une caution de soumission d��livr��e par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agr��e��e par le Minist��re charg�� des Finances ou du r��c��piss�� CDEC ; - l'absence, la non validit�� ou la non-conformit�� des autres pi��ces administratives apr��s un d��lai de 48 heures pour produire les pi��ces conformes ; - dossiers techniques et financiers incomplets; - fausses d��clarations ou pi��ces falsifi��es, - absence d'un prix unitaire quantifi��, - le regroupement des deux lots dans une m��me offre, - Crit��res essentiels ��valu��s �� moins de 30 OUI sur 42. <p>Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent ��tre imp��rativement produites en originaux, les autres pi��ces en originaux ou en copies certifi��es conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et ��tre conformes aux mod��les.</p> <p>4.2. Les crit��res essentiels relatifs �� la qualification des candidats porteront �� titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La capacit�� de mobilisation financi��re ; • Les r��f��rences et exp��rience de l'entreprise soumissionnaire ; • Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ; • La disponibilit�� du mat��riel de chantier et de la logistique ; • La m��thodologie et l'organisation du travail ; • La pr��sentation de l'offre conform��ment aux prescriptions du RPAO. <p>NB : la notation est binaire, le mode de qualification est d��taill�� dans le RPAO.</p>	<p>Article 14. Crit��res d'��valuation</p> <p>14.1. Les principaux crit��res ��liminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'absence d'une caution de soumission d��livr��e par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agr��e��e par le Minist��re charg�� des Finances ou du r��c��piss�� CDEC ; - l'absence, la non validit�� ou la non-conformit�� des autres pi��ces administratives apr��s un d��lai de 48 heures pour produire les pi��ces conformes ; - dossiers techniques et financiers incomplets; - fausses d��clarations ou pi��ces falsifi��es, - absence d'un prix unitaire quantifi��, - le regroupement des deux lots dans une m��me offre, - L'absence d'une attestation de cat��gorisation - Crit��res essentiels ��valu��s �� moins de 30 OUI sur 42. <p>Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent ��tre imp��rativement produites en originaux, les autres pi��ces en originaux ou en copies certifi��es conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et ��tre conformes aux mod��les.</p> <p>4.2. Les crit��res essentiels relatifs �� la qualification des candidats porteront �� titre indicatif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La capacit�� de mobilisation financi��re ; • Les r��f��rences et exp��rience de l'entreprise soumissionnaire ; • Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ; • La disponibilit�� du mat��riel de chantier et de la logistique ; • La m��thodologie et l'organisation du travail ; • La pr��sentation de l'offre conform��ment aux prescriptions du RPAO. <p>NB : la notation est binaire, le mode de qualification est d��taill�� dans le RPAO.</p>

B- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

AU LIEU DE :	LIRE :
<p>Enveloppe A – Volume I : Pièces administratives Chaque soumissionnaire devra présenter une offre comprenant les pièces administratives suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> L'accord de groupement, le cas échéant ; Le pouvoir de signature, le cas échéant ; Le registre de commerce ; Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ; Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, datée de moins de trois (03) mois ; l'original du reçu de versement des frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ; La caution de soumission timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint) d'un montant de : Cent Mille (100 000) francs CFA (et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà, de la date de validité des offres), établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, accompagnée du Récépissé de Consignation de la CDEC ; Un certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation (ARMP); Un certificat délivré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois; Une attestation de conformité fiscale ; Un certificat d'immatriculation timbré ; Une attestation et plan de localisation timbrés ; <p>NB : En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet cependant, les pièces e, f et g étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.</p>	<p>Enveloppe A – Volume I : Pièces administratives Chaque soumissionnaire devra présenter une offre comprenant les pièces administratives suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> L'accord de groupement, le cas échéant ; Le pouvoir de signature, le cas échéant ; Le registre de commerce ; Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ; Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, datée de moins de trois (03) mois ; l'original du reçu de versement des frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ; La caution de soumission timbrée au tarif en vigueur (suivant modèle joint) d'un montant de : Cent Mille (100 000) francs CFA (et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà, de la date de validité des offres), établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, accompagnée du Récépissé de Consignation de la CDEC ; Un certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation (ARMP); Un certificat délivré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois; Une attestation de conformité fiscale ; Un certificat d'immatriculation timbré ; Une attestation et plan de localisation timbrés ; Une attestation de catégorisation <p>NB : En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet cependant, les pièces e, f et g étant uniquement présentés par le mandataire du groupement. L'Attestation de Catégorisation quant à elle peut être présentée par un seul membre du Groupement</p>

Article 2 : En conséquence, les dates de dépôt des offres et d'ouverture des plis initialement prévues le 20 avril 2026 sont reportées au 27 avril 2026 aux mêmes heures.

AMPLIATIONS:

- PREFET/MBERE/ATCR
- ARMP-AD/POUR PUB
- DDMAP-MB
- CIPM/MGA
- TOUS LES SOUMISSIONNAIRES
- AFFICHAGE
- CHRONO/ ARCHIVES

16 AVR 2026

Meiganga le _____
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA



Le Maire

Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur